

Laurence BIARD
Directrice des Achats GHT

Richard FRAS
Responsable du département
Achats Généraux du GHT

**Cellule des Marchés
Publics**
02.32.73.35.19
cellule.marchespublics@ch-
havre.fr

Affaire suivie par :
Thomas MEHENNI
Achats généraux du GHT
02.2733445
Thomas.mehenni@ch-
havre.fr

**MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES
COURANTES ET DE SERVICES**

**Aménagement d'un véhicule sanitaire VLM
pour les SAMU du groupe Hospitalier du
Havre**

Numéro de la consultation : 26DAL014

PROCÉDURE ADAPTÉE

Selon les articles L 2123-1 & R. 2123-1 du Code de la Commande Publique.

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIÈRES (CCTP)**

Article 1 POUVOIR ADJUDICATEUR

Dénomination : GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE	Direction : Direction des Achats du GHT
Adresse Siège social : BP 24	CP : 76 083
Localité / Ville : LE HAVRE	Pays : France
Téléphone : 02.32.73.35.19	Télécopieur : 02.32.73.44.18
Courrier électronique Cellule des marchés publics (Mail) : cellule.marchespublics@ch-havre.fr	SIRET : 267 601 714 000 12

Article 2 DESCRIPTION DE FOURNITURES

2.1 Contexte d'utilisation

Ce véhicule est destiné à être utilisé comme vecteur d'acheminement d'une équipe de réanimation et du matériel adapté au sein des SMUR du Havre.

Les missions réalisées sont les suivantes :

- **Les interventions sur voie publique**

Elles consistent en interventions sur la route, sur chantier, en milieu naturel *etc...* Elles sont par nature effectuées à partir du véhicule utilisé initialement comme moyen d'acheminement du matériel et de l'équipe sur voie carrossables ou non. Puis, à partir du véhicule, l'équipe prend en charge la ou les victimes.

Ce type d'intervention suppose souvent d'utiliser le véhicule comme moyen de balisage et de protection de la ou des victimes et de l'équipe.

- **Les interventions au domicile**

Comme ci-dessus, le véhicule achemine l'équipe et le matériel, puis stationne sur la voie publique le temps de prise en charge des victimes. Le véhicule doit être muni de phares latéraux pour assurer l'éclairage des lieux d'intervention, tant pour le repérage des noms et numéros de rues, que pour faciliter le brancardage.

Dans ces deux types d'interventions, la prise en charge « primaire » de la victime suppose d'acheminer le matériel au chevet du patient afin de pouvoir effectuer la mise en condition initiale du patient. Ce matériel est donc conditionné sous forme de valises ou de sacs nécessitant un accès simple et rapide lors de l'arrivée sur les lieux de la détresse.

- **Les interventions en situation de catastrophe**

Le véhicule achemine l'équipe et le matériel conditionné dans des remorques, il doit donc pouvoir assurer la traction de remorque de poids conséquent

2.2 Choix du véhicule

Le véhicule acheté par le Groupe Hospitalier du Havre prévue pour l'aménagement est un Ford Tourneo Custom 320 L1H1 2.0 EcoBlue 170ch BVA8 4x4 Titanium 5P + options suivantes :

- Batterie forte capacité agm h8 95ah
- Porte latérale coulissante double gauche et droite
- Crochet d'attelage simple 13 broche + faisceau électrique
- Siège de 2ème rangé indépendant
- Interface digitale programmable
- Suppression des sièges de rang 3

Ce véhicule sera livré à l'adresse du titulaire du marché.

Article 3 DESCRIPTION TECHNIQUE

Le prestataire d'aménagement du véhicule devra respecter les informations suivantes :

3.1 Peinture

Le véhicule devra être peint en jaune selon le RAL 1016.

3.2 Pneumatiques

Le véhicule arrivera avec des pneus standards mais le prestataire devra les changer pour installer sur le véhicule des pneus neiges et des roues de secours également en pneu neige.

3.3 Signalisation

Equipements sonores

Sirène internationale 3 tonalités. + Façade déportée + 1 HP

Équipements lumineux

Une rampe bleue à l'avant du toit du véhicule et une rampe bleue à l'arrière du toit véhicule chacune équipées de 12 feux à leds sur face avant, face arrière orange, angles bleus, sur les côtes une paire de feux leds blanc (rampe extra plate)

1 avertisseur SAMU 2 tons avec HP 100W extra plat

1 haut-parleur de plaque

1 feu de pare-brise bleu double

2 feux bicolores orange/bleu de rappel sur le hayon arrière à activation automatique une fois celui-ci ouvert pour balisage de la zone

Des feux à Leds de pénétration, 2 intégrés à la calandre avant et 2 intégrés aux ailes avant.

Le véhicule sera équipé de phares de travail blancs puissants un sur chaque côté et deux à l'arrière, à commandes séparées, indépendantes de la marche arrière. Un ruban led sera également présent sur la face intérieure du hayon avec un allumage automatique lors de l'ouverture

Les commandes des différentes rampes, feux et avertisseurs seront regroupées sur un module compact équipé d'un pare-soleil fixé à proximité du conducteur dans son champ de vision sans quitter la route de vue (**prévoir 2 commodos, 1 avec sirène US et l'autre avec sirène SAMU de part et d'autre du volant**). Ce module sera équipé d'un éclairage permettant de distinguer les différentes fonctions de nuit et d'une casquette pare-soleil pour limiter le contre-jour sur l'écran.

Le passager doit également bénéficier d'une lampe de lecture orientable halogène.

3.4 Marquages extérieurs spécifiques

La teinte dominante est le jaune.

Les bandes réfléchissantes fluorescentes jaunes et le marquage bleu doivent être conformes à la norme NFX 08002 n° 1540, taille à définir et police de caractère

Selon la charte graphique du SAMU du Havre.

Une maquette présentant le projet de marquage sur l'avant, l'arrière et les côtés vous sera fournie.

3.5 Caractéristique général du module :

- Le module et les tiroirs devront être adaptables au véhicule acheté par l'établissement, les dimensions sont donc variables de quelques centimètres
- Module composé de 5 tiroirs avec séparateurs interne défini par l'acheteur (fixe et mobile) dont un tiroir haut coulissant basculant.
- Tiroirs sur rail type Chambrelan
- Modules en un bloc, fixé sur châssis avec possibilité de retrait pour reconditionnement sur un nouveau véhicule
- Dimensions du module : l.125cm x P.123cm x h.125cm
- **Fourniture d'un frigo tiroir de 20L accessible par un siège arrière**
- **Le prestataire devra proposer une solution technique pour ne pas que le module ne vibre trop lorsque le véhicule roule évitant que les vis se dévisser et les nuisances sonores.**

3.6 Caractéristique technique et structurel par tiroir :

(Le module et les tiroirs devront être adaptables au véhicule acheté par l'établissement, les dimensions sont donc variables de quelques centimètres)

Tiroir 1 :

- Dimensions : l.54cm x P.120cm x h.60cm (coupe de biais sur l'avant du tiroir)
- 1 Séparateur fixe à l'intérieur
- Tiroir pouvant accueillir 3 sacs d'intervention d'une hauteur maximale de 70cm

Tiroir 2 :

- Dimensions : l.37cm x P120cm x h.25cm
- Tiroir pouvant accueillir 8 Valises de matériel marque Dimatex® Gamme Patrol 2
- Sans séparateurs intérieurs

Tiroir 3 :

- Dimensions : l.26cm x P.120cm x h.110cm
- Dit "tiroir électrique" pouvant accueillir matériel Biomédical (Corpuls, Monnal T60, LSU, SAP x3 et 3 supports bouteilles B5 (1m3)), avec prises murales et platine de fixation pour chaque appareil. Une poignée de tirage permettant la manipulation du tiroir sur la face avant.
- L'ensemble des supports sera fourni par le GHH pour que l'équipementier assure la pose et le câblage des différents éléments.

Tiroir 4 :

- Dimensions : l.37cm x P120cm x h.25cm
- Tiroir pouvant accueillir 4 valises marque Dimatex® gamme Patrol 2 ainsi que du matériel divers rangé en pochette de petit format
- 2 Séparateurs mobile, déplaçable au besoin par l'acheteur

Tiroir 5 :

- Dimensions : l.93cm x P.120cm x h.30cm
- Tiroir à bascule vers le bas sur rail type "Tiroir coulissant basculant" réf : E53GP Chambrelan pouvant supporter un poids de 60kg
- Avec séparateur fixe suivant schéma d'aménagement pour rangement matériel divers

Le Groupe Hospitalier du Havre fournira le matériel biomédical en amont de la livraison pour que celui-ci soit monté et câblé par le prestataire.

4.1 Interlocuteur

A la mise en place du marché, les établissements du GHT souhaitent un interlocuteur disponible pour mettre au point les circuits de communication dans les meilleurs délais afin de répondre sans interruption aux besoins des structures.

Au quotidien, les responsables SAMU ont besoin d'avoir un interlocuteur disponible pour :

- Répondre aux demandes d'informations diverses
- Avoir un contact pour du SAV

Le GHT souhaite un service pouvant répondre aux questions des agents de maintenance dans un délai de 48h (délai en jours ouvrés).

Le candidat présentera dans son offre le ou les personnes référent(es) qu'il désigne en tant qu'interlocuteur(s) pour le présent marché en précisant :

- les coordonnées,
- le profil et les compétences,
- la disponibilité.

4.2 Délais

Le candidat indiquera dans son offre le délai maximum nécessaire entre :

- La réception du véhicule non transformé et la livraison du véhicule terminé.
- La demande d'intervention liée à la maintenance et la résolution de l'anomalie (en cas d'équipements défectueux durant la garantie).

Au-delà de ces délais contractuels, le fournisseur encoure des pénalités exposées dans le présent document.

4.3 Processus de commande et de livraison

Aujourd'hui, les agents du service demandeur transmettent, au fur et à mesure des besoins, les commandes par mail au titulaire.

4.4 Transport et conditions de livraison

Le fournisseur retenu assurera le transport et la livraison jusqu'au groupe Hospitalier du Havre.

Les articles devront être livrés dans les conditions suivantes :

- Le transport des marchandises s'effectuera sous l'entière responsabilité du titulaire du marché.
- Toute livraison sera accompagnée d'un bon de livraison chiffré.
- Toute fourniture révélant un vice caché, postérieurement à la réception, est immédiatement signalée au titulaire du marché qui est tenu de la remplacer si toutefois il n'est pas prouvé que le défaut constaté ait une origine postérieure à la livraison.
- La fourniture de remplacement est identique à la fourniture initiale en ce qui concerne le type de produit, ses caractéristiques techniques et le prix.

En cas d'erreur de commande de la part des établissements du GHT, le candidat présentera dans son offre les conditions de reprise et ou d'échange des produits livrés. Si aucune précision n'est apportée sur ce sujet, le titulaire assurera l'emballage et le retrait de la marchandise à ses frais.

4.5 Garantie des produits et service après-vente

Certains produits peuvent bénéficier d'une période de garantie. Le candidat présentera dans son offre la marche à suivre en cas de panne.

De même, les candidats présenteront leurs solutions de service après-vente

4.6 Respect de la réglementation

L'ensemble des produits proposés devra être conforme à la réglementation en vigueur.

Le prestataire exécutera le marché dans les conditions de sécurité et d'hygiène indiquées par les textes et les normes en cours et s'obligera à suivre la parution des nouveaux textes et normes qu'il devra mettre en œuvre. Il en informera le Groupement Hospitalier de Territoire.

Dans le cas où les textes à paraître bouleverseraient l'économie du marché, celui-ci devra être renégocié entre les cocontractants avant la conclusion d'un avenant.

4.7 Visite avant livraison

Une visite sera organisée dans les locaux de l'atelier de préparation du véhicule, chez le prestataire.

Cette visite aura pour intérêt de vérifier si tous les aménagements sont conformes au cahier des charges et au bon de commande avant la livraison finale.

Les rendez-vous sont à prendre au préalable auprès du **responsable technique de chaque établissement**.

Dressé par le pouvoir adjudicateur du GHT de l'Estuaire de la Seine

Au Havre, le 07/05/2026